



# Mairie d'OLLOIX

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2025**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 21 février 2025

**Présents** : Alain HÉRITIER, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Charlotte COGAN, Adjoints ; Jérôme RENOUARD, Christophe DEMONCHY, Claire VOLPI, Robert SERVIER, Pierre LOISEAU et Vincent BAFFALEUF.

**Absents** : Valérie BUISSON

**Représentés** : Stéphane BÉAL a donné pouvoir à Alain HÉRITIER

**Secrétaire** : Charlotte COGAN est nommée secrétaire de séance.

### **1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07 février 2025**

*Pour : 9 / Abstention : 1 / Contre : 0*

### **2- Présentation et vote du Compte Financier Unique 2024 (CFU)**

- **Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- **Vu** la délibération 2022\_25 du 14 octobre 2022 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;
- **Vu** le Compte Financier Unique 2024 de la Commune d'Olloix ;
- **Vu** le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe de l'Assainissement ;
- **Considérant** que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;
- **Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
- **Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;
- **Considérant** les éléments susvisés ;

### **APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,**

A la majorité des suffrages exprimés, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le **Compte Financier Unique 2024** du budget principal de la Commune d'OLLOIX et du Budget Annexe de l'Assainissement
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Pour : 8 / Abstention : 0 / Contre : 0*

## BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

### FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

Chapitres	Libellé	BP 2024	CFU 2024	Commentaires
011	Charges à caractère général	85 804,69	67 318,76	électricité, téléphone, entretien, assurances, fournitures, fêtes et cérémonies....
012	Charges de personnel	83 462,00	80 145,13	Salaires + charges
014	Atténuation de produits	2 097,00	2 096,89	Transfert de charges Mond'Arverne Communauté
023	Virement à la section d'investissement	26 495,19		Autofinancement
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 341,00	7341,00	amortissements
65	Autres charges de gestion courante	100 601,96	93 215,98	Participations aux syndicats intercom SIEG, SDIS, SIVOS, indemnités et cotisations élus
66	Charges financières	1 710,00.	1 547,51	intérêts des emprunts
67	Charges spécifiques	15,00.	13,13	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	11 289,00	11 289,00	Provisions pour risque et pertes de créances irrécouvrables
		<b>318 815,84</b>	<b>262 967,40</b>	

#### Recettes

Chapitres	Libellé	BP 2024	CFU 2024	Commentaires
002	Résultat d'exploitation reporté	40 039,84	40 039,84	Excédent reporté
013	Atténuation de charges	320,00	305,00	Fonds compensation supplément familial traitement
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	écritures de cession remorque
70	Produits des services, du domaine et ventes	8 317,00	8 382,59	RODP, Aire camping, remboursement frais Com/Com
73	Impôts et taxes	14 100,00	11 330,57	Dotations sur mutations à titre onéreux
731	Contributions directes	122 389,00	122 037,00	impôts locaux = TFPB + TFPNB
74	Dotations et participations	94 959,00	99 701,28	Dotations de l'Etat et compensation exonérations fiscales
75	Autres produits de gestion courante	38 219,00	34 386,03	loyers divers + indemnités de sinistres
77	Produits spécifiques	27,00	26,89	régularisation annuité emprunts
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	445,00	445,00	reprise sur provisions
		<b>318 815,84</b>	<b>316 654,20</b>	

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE**

**53 686,80**

## INVESTISSEMENT

### Dépenses

Opérations°	Libellé	BP 2024	CFU 2024	Commentaires
OPFI	Opération financière	48 664,77	48 116,35	Déficit reporté, capital des emprunts
OPNI	Opération non individualisée	14 191,00	225,03	enfouissement Télécom et électrique, alimentation BT
105	MATERIEL ET OUTILLAGE	503,00	502,55	taille-haie
108	BATIMENTS COMMUNAUX	551,00	548,68	moustiquaires mairie
109	VOIRIE COMMUNALE	31 416,00	118,08	Chemin Puy d'Olloix
96	TRAVAUX SUR L'EGLISE	62 674,00	36 275,60	travaux supplémentaires décors peints église
97	Equipement secrétariat	997,00	325,80	vidéo projecteur
		<b>158 996,77</b>	<b>86 112,09</b>	

### Restes à réaliser

Voirie	31 297,00
Eglise	26 398,00
Eclairage public + enfouissement	13 965,00
Equipement secrétariat	671,00
<b>TOTAL</b>	<b><u>72 331,00</u></b>

### Recettes

Opérations°	Libellé	BP 2024	CFU 2024	Commentaires
OPFI	Opération financière	71 828,77	38150,50	
OPNI	Opération non individualisée	2 080,00	0	Subvention Département enfouissement Télécom
108	BATIMENTS COMMUNAUX	1 131,00	0	Subvention Région chapelle St Joseph
109	VOIRIE COMMUNALE	16 575,00	5 426,0	Subvention Etat DETR + Département FIC
96	TRAVAUX SUR L'EGLISE	67 382,00	0	Subvention Etat DETR + Département FIC
		<b>158 996,77</b>	<b>43 576,50</b>	

### Restes à réaliser

Voirie	11 149,00
Eglise	67 382,00
Eclairage public + enfouissement	2 080,00
Equipement secrétariat	671,00
Bâtiments communaux : chapelle	1 131,00
<b>TOTAL</b>	<b><u>81 742,00</u></b>

**DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE**

**-42 535,59**

## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

### FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

Chapitres	Libellé	BP 2024	CFU 2024	Commentaires
002	Déficit d'exploitation reporté	244,04	244,04	
011	Charges à caractère général	7 885,96	6 764,71	électricité, téléphone, entretien, fournitures
014	Atténuation de produits			
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 243,00	48 242,14	amortissements
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	962,00	949,20	intérêts des emprunts
67	Charges spécifiques	300,00	223,11	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	108,00	108,00	Provisions pour risque et pertes de créances irrécouvrables
		<b>57 743,00</b>	<b>56 531,20</b>	

#### Recettes

Chapitres	Libellé	BP 2024	CFU 2024	Commentaires
002	Résultat d'exploitation reporté			Excédent reporté
013	Atténuation de charges			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections F/I	24 464,00	24 463,35	
70	Produits des services, du domaine et ventes	33 167,00	34 834,40	
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
77	Produits spécifiques			
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	112,00	112,00	reprise sur provisions
		<b>57 743,00</b>	<b>59 409,75</b>	

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE**

**2 878,55**

## INVESTISSEMENT

### Dépenses

Opérations	Libellé	BP 2024	CFU 2024	Commentaires
OPFI	Opération financière	34 164,00	33 918,02	Déficit reporté, capital des emprunts
15	Extension de réseaux			
23	Station d'épuration de la Croix de Bâle	25 803,33		
24	station épuration Grandchamp, Lotissement	25 000,00	2 364,00	remplacement conduite
		<b>84 967,33</b>	<b>36 282,02</b>	

### Recettes

Opérations	Libellé	BP 2024	CFU 2024	Commentaires
OPFI	Opération financière	87 967,33	84 966,58	Excédent reporté + amortissements
OPNI	Opération non individualisée			
		<b>84 967,33</b>	<b>84 966,58</b>	

**EXCEDENT INVESTISSEMENT DE CLOTURE**

**48 684,56**

### 3- Ouverture des crédits pour les travaux de l'appartement de la mairie

Monsieur le Maire rappelle que le vote du budget communal a lieu en avril.

Afin de préserver la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1er janvier et le vote du budget, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation de l'assemblée délibérante et **dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts dans l'année budgétaire précédente** (article L1612-1 du CGCT).

**Les crédits à prendre en compte sont les crédits votés des dépenses réelles de la section d'investissement** tels que prévus à l'Article indiqué.

Cette ouverture de crédits par anticipation au vote du budget 2025 doit préciser le montant de l'Affectation des dépenses autorisées.

Les dépenses autorisées engagent la collectivité et doivent être reprises au budget primitif 2025.

Les crédits anticipés proposés au titre de l'exercice 2025 sont :

Crédits votés 2024 en € (BP + RAR + DM)	¼ des crédits	Crédits ouverts pour 2025 article L1612-1 CGCT budget commune		
		Article	Détails	Crédits ouverts
125 160,58 €	31 290,15 €	2131 – 108	Installation d'une pompe à chaleur dans l'appartement de la mairie	12 000 €
		2184 - 108	Acquisition d'une cuisine, plaque de cuisson, hotte, plan de travail....	4 000 €
			<b>TOTAL</b>	<b>16 000 €</b>

Pour : 10 / Abstention : 0 / Contre : 0

### 4- Réparation de l'éclairage public suite au vandalisme:

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir en 2025, la réparation des dégâts causés par des actes de vandalisme sur les poteaux d'éclairage public dans le haut du village et Route de Grandchamp ; il présente le devis établi par TERRITOIRE D'ENERGIES 63 qui a inscrit ces travaux au programme de l'année 2025.

Le montant des travaux est fixé à hauteur de 9 300.00 € H.T et **la participation de la Commune s'élève à 4 650.00 € H.T.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de financement de ces travaux de l'éclairage public d'intérêt communal.

Pour : 10 / Abstention : 0 / Contre : 0

## **5- Point sur la procédure de recrutement**

Au préalable, le maire a transmis aux conseillers municipaux les CV des 2 candidates retenues par le jury ainsi que le compte rendu de ce jury établi par M GALLIET du Centre de Gestion du PDD qui supervise la mission d'aide au recrutement.

Les élus considèrent que Mme Laure BEAUDONNAT est la plus compétente pour remplacer la secrétaire actuelle en charge des finances et des ressources humaines.

Diplômée d'un BTS Comptabilité/Gestion et fonctionnaire titulaire au Département ; elle connaît parfaitement l'organisation de la FPT, les procédures administratives (mandatement des factures, marché publics, dossier de subventions...).

Des pourparlers sont engagés avec le maire de la commune du Vernet Ste Marguerite car la candidate est intéressée par les 2 postes de façon à bénéficier d'un temps plein (35 heures/hebdo).

*Pour : 10 / Abstention : 0 / Contre : 0*

## **6- Question diverse :**

Suite à l'installation des nouveaux containers par le SICTOM, un plan localisant les différents positionnements des containers « ordures ménagères / cartons - emballages / verres » sera affiché sur les panneaux d'affichage (vitrine, Panneau Pocket, site internet d'Olloix).

**Des sacs pour le tri (emballages, papiers...) sont à votre disposition à la mairie.**

.....Fin du Conseil.....

Le Maire,

Alain HERITIER

La Secrétaire de séance,

Charlotte COGAN